

HERON, le 21 février 2018

AVIS

Il est porté à la connaissance de la population que le Conseil Communal est convoqué en séance publique à la salle de l'école de Couthuin-Centre, rue d'Envoz à 4218 Couthuin, le jeudi 1^{er} mars 2018 à 20 H 00'.

A l'ordre du jour sont inscrits les points suivants :

ORDRE DU JOUR :

En séance publique :

1. Désignation d'un auteur de projet pour la construction d'une classe maternelle, de sanitaires et d'un préau à l'école de Surlemmez - Approbation du cahier spécial des charges - Conditions et mode de passation du marché.
2. Convention cadre relative à l'octroi par la commune de Héron d'une avance de trésorerie à la régie communale autonome de Héron - Approbation.
3. Règlement complémentaire de circulation routière Chaussée de Wavre à Waret-l'Evêque - Abrogation de l'arrêté ministériel du 11 octobre 1996.
4. Projet de motion relative à la privatisation de la Banque Belfius - Approbation.
5. Projet de motion relative aux visites domiciliaires - Approbation.
6. Rénovation et transformation de bâtiments sur le site du moulin de Ferrières à Lavoir (Phase 1) - Approbation du cahier spécial des charges - Conditions et mode de passation du marché.

Par le Collège,

La Directrice générale,



C. BOLLY

Le Bourgmestre,

E. HAUTPHENNE